



# AERO-CLUB du PAYS de LAPALISSE

Aéro-Club, Le Rançut 03120 PERIGNY - France

Affilié à la Fédération Française Aéronautique  
Agréé par la Direction Générale de l'Aviation Civile et par Jeunesse et Sports  
Membre du RSA - Membre du C.F.I.

Lapalisse, le 17 juillet 2025

Didier GALANT  
Président

## COMPTE RENDU du CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12 JUILLET 2025

*Présents* : B.Chogne, T. Darpin, R. Fradin, D. Galant, J. Michallat, L. Montagnac, C. Roux, H.Tocquard.

*Excusés* : R. Barret, B. Becouze, L. Carrier

*Invités* : C. Deschamps, Y. Runavot

Le Président remercie les membres participants à ce Conseil réuni pour étudier les questions posées par sa prochaine démission.

### ACTIVITES :

| APPAREILS                            | DR 400 | FK9 |
|--------------------------------------|--------|-----|
| Heures de vol du 01/01 au 11/07/2024 | 76     | 47  |
| Heures de vol du 01/01 au 11/07/2025 | 95     | 79  |

Grâce aux vols effectués dans le cadre des formations et des vols de découverte, bien qu'immobilisé pendant deux mois, le DR 400 a connu au premier semestre de cette année une activité supérieure à celui de 2024.

Même constatation pour le FK9 qui a effectué de nombreuses heures de formation

### TRESORERIE :

Malgré les lourdes dépense engagées pour le DR 400 le Trésorier expose une situation financière stable et le Conseil décide de ne pas augmenter les tarifs des heures de vol sur les appareils.

### DÉMISSION DU PRÉSIDENT

Pour des raisons médicales Didier Galant souhaite être déchargé de ses fonctions et, pour le remplacer, Loÿs Carrier propose sa candidature compte tenu de l'expérience d'un précédent mandat exercé au sein de l'aéroclub.

Cette proposition est acceptée par l'ensemble des membres présents et la passation officielle interviendra après la réunion et le vote à bulletin secret du prochain Conseil.

Pour venir en aide au futur Président, plusieurs membres acceptent d'assurer le fonctionnement de divers secteurs :

- Jean-Pierre RAY celui d'Aerogest
- Thierry Darpin, le suivi des vols, de la maintenance et du potentiel du DR 400
- Frédérique Vouta (sur délégation du Président) la responsabilité d DTO
- Claude Roux et Bruno Bécouze, la maintenance et le potentiel du FK 9
- Laurent Montagnac celui du site web
- Robert Fradin l'organisation du centre d'examen FFA et le suivi des relations avec les médias et Aviation sans frontières
- Yves Runavot la gestion des Passeports Pilotes de la FFA

*Travaux à envisager :*

L'arrière du premier hangar a besoin d'être repeint ; une dépense d'environ 1200 € de fournitures est à l'étude et le concours de bonnes volontés pour les mettre en oeuvre est sollicité.

Suite à l'épisode de vent violent, une entreprise est venue sécuriser provisoirement les tôles qui se soulèvent sur le toit du hangar et a pu constater divers autres problèmes dont : des plaques abimées par la grêle, un faîte cassé et des bordures fissurées et a établi un devis des réparations d'environ 6 800 €.

Les dégâts étant partiellement dus aux intempéries, une déclaration de sinistre va être effectuée auprès de la compagnie d'assurances.

Afin de pouvoir relancer l'activité de la section Aéromodélisme, la restauration de la piste d'évolutions, sur une portion réduite, est étudiée.

*DIVERS :*

Un repas pour réunir tous les membres est programmé le 07 septembre, des dispositions seront prises pour gérer les inscriptions.

Le rallye organisé par Bernard Chogne et René Barret aura lieu le 28 septembre.

Jacques Nellier, après avoir assuré de nombreuses années la formation des pilotes ULM du club, quitte ses fonctions d'instructeur qui sont maintenant confiées à Jacques Hétault qu'il a lui-même formé !

Ce jeudi, il a été chaleureusement remercié pour son dévouement et le rôle important qui a été le sien dans l'aéroclub.

Ce jeudi également, Simon Pereira élève de Frédérique Vouta a fêté sa licence PPL obtenue très récemment et reçu les félicitations et encouragements des membres.

Thierry Darpin, responsable du suivi des vols, le rappelle une fois de plus :

**DÈS LA FIN D'UN VOL , IL FAUT IMPÉRATIVEMENT PROCÉDER À SON ENREGISTREMENT À L'AÉROCLUB EN UTILISANT L'ORDINATEUR DU BUREAU OU SON TÉLÉPHONE PERSONNEL.**

**DIFFÉRER CETTE OPÉRATION PEUT ENTRAÎNER DES CONFUSIONS ENTRE LES VOL ET COMPLIQUE BEAUCOUP LA TÂCHE DE CELUI QUI SUPERVISE.**